



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT NUMÉRO 316

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Qu'à la séance ordinaire du 13 juin 2023, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le règlement numéro 316 intitulé :

" RÈGLEMENT 316 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES"

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité aux heures d'ouverture normales et également sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE 14^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2023.

François Day
Directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public le 14 juin 2023 aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14^e jour du mois de juin 2023.

François Day
Directeur général
et greffier-trésorier